



MAIRIE DE PARNES

Maire

Pascal LAROCHE

Secrétariat

Claire VAN DE WIEL

Parnes, le 24 janvier 2023

## AVIS

Madame, Monsieur,

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du lundi 23 janvier 2023, le conseil, conformément à la loi, délibérera quel que soit le nombre de membres présents.

Cette réunion aura lieu le **vendredi 27 janvier 2023, à 18H30**

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

Autorisation à donner au maire pour demander des subventions dans le cadre de travaux d'étalement d'urgence d'une voute de l'église Saint Josse

Questions diverses

Le Maire, Pascal LAROCHE